

30 novembre 2021

## **Connexion Ontario: Processus d'approvisionnement pour le Programme accéléré d'Internet haute vitesse**

Infrastructure Ontario (IO) a publié une demande de propositions (DP) à l'intention des fournisseurs de services Internet (FSI) qualifiés le 30 novembre 2021. Le processus de DP comprend quatre phases s'étalant jusqu'au printemps 2022.

### **1. Phase de soumission avant les enchères**

Les promoteurs sont tenus de préparer une soumission préalable aux enchères qui comprendra des documents financiers, une déclaration de la ou des régions géographiques de la province (appelées « lots » ou « zones de service ») pour lesquelles le promoteur veut soumissionner dans le cadre des enchères inversées et du processus connexe, ainsi que les renseignements sur les membres de l'équipe du promoteur.

### **2. Phase d'enchères**

Les promoteurs qui répondent aux exigences établies pour la phase de soumission préalable aux enchères seront invités à participer aux événements des enchères inversées et au processus connexe. Dans le cadre des enchères, les promoteurs soumissionneront à des occasions de fournir un accès Internet haute vitesse à des lots géographiques/zones de service de la province, comprenant des communautés mal desservies et non desservies.

### **3. Phase de diligence raisonnable et de validation après les enchères**

Après les événements des enchères inversées et le processus connexe, les promoteurs devront fournir des détails techniques supplémentaires associés à leurs propositions pour s'assurer qu'ils répondent aux exigences de couverture et de déploiement définies pour chaque lot géographique/zone de service au prix le plus compétitif.

### **4. Phase de clôture commerciale**

Sous réserve des résultats de la phase de diligence raisonnable et de validation post-enchères et des approbations gouvernementales, les contrats seront attribués aux promoteurs retenus et exécutés avec eux à la clôture commerciale.

IO gère le processus de demande de propositions au nom de la province, en veillant à ce que les principes d'un processus d'approvisionnement équitable, transparent et concurrentiel soient respectés. Un surveillant de l'équité supervise l'ensemble du processus d'approvisionnement.